

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiés doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAYAT-LAVITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS.
Six mois 30 fr.
Trois mois 18
Poste :
Six mois 35 fr.
Trois mois 18
On s'abonne :
A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez BONGRÉL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

SAUMUR,

6 Avril 1881.

ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Élysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

On s'est occupé des affaires de Tunis. Il a été décidé qu'une colonne de 10,000 hommes partirait de Toulon pour la frontière tunisienne.

Le gouvernement a reçu communication d'une dépêche de Tunis, dans laquelle nos compatriotes supplient la France d'intervenir avec énergie, pour mettre fin à un état de choses qui est devenu intolérable.

Ils disaient que les Italiens s'entendent avec le Bey pour organiser les agressions sur nos frontières.

Le National dit que M. Barthélemy Saint-Hilaire a consulté l'Angleterre sur la question tunisienne.

Le cabinet anglais a répondu qu'il ne s'opposait en aucune façon à l'occupation de la Tunisie, ses intérêts politiques étant différents de ceux de l'Italie et de l'Allemagne.

Hier, à la Chambre, on faisait circuler dans les couloirs la dépêche suivante, adressée de Tunis, à la date de lundi soir, 11 heures 50, à un colonel :

« Les Arabes sont en marche vers la frontière. Des feux d'appel sont allumés toutes les nuits.

« Les révoltés disent être soutenus par les Italiens.

« La voie ferrée (?) est menacée et les agents de la Compagnie se sont vus obligés de rendre Tunis.

« La colonie italienne, d'accord avec son consul, signe une pétition réclamant l'appui de l'escadre.

« La colonie française est très-inquiète de l'indifférence de notre gouvernement et

s'étonne qu'une demande d'interpellation n'ait pas encore été déposée devant les Chambres.

« La situation est des plus critiques. »

D'après les dépêches reçues par le Temps, la fermentation augmente chez les populations tunisiennes, chauffées par une propagande anti-française.

Les Arabes affirment que les Italiens sont leurs alliés.

Alger, 5 avril, 10 h. 50, matin.

Le 4^e de zouaves, en tenue de campagne, défile sur le boulevard pour aller s'embarquer et se rendre à la frontière tunisienne.

Les paquebots Tell et Ville-de-Barcelone ont été réquisitionnés pour transporter des troupes à Bône.

Le paquebot Tell est prêt à partir, la Ville-de-Barcelone terminera dans la soirée l'embarquement.

La Ville-de-Madrid doit partir demain. On ne croit pas que les hostilités commencent avant dimanche. Les troupes campées à la frontière ont l'ordre d'attendre les renforts, sauf dans le cas d'attaque.

MOUVEMENT DE TROUPES. — Les mouvements de troupes ne seront pas localisés dans la région du Midi et en Afrique ; nous pouvons annoncer, en effet, que des ordres ont été donnés avec célérité par M. le général Farre pour compléter les effectifs des corps d'armée d'où l'on a tiré les renforts pour l'armée d'Afrique.

Ceci occasionne, dans toute la France, un grand mouvement de troupes.

Nous croyons savoir aussi que le général Carteret-Trécourt, qui vient d'être nommé à Lyon, a été invité à prendre dès aujourd'hui son commandement.

MOBILISATION PARTIELLE. — Les corps d'armée de Marseille (15^e corps, général Billot), et de Montpellier (16^e corps, général Ranson d'Hercule) vont être mobilisés. Les réservistes de l'armée active faisant partie de ces deux corps vont être appelés prochainement.

ARMEMENT DES TRANSPORTS. — Les dépêches de Toulon annoncent l'armement des transports l'Intrépide, l'Algésiras, la Dryade, la Sarthe, la Creuse et la Corréze, qui reçoivent un mois de rechange de charbon, 25 jours de vivres d'équipage, 10,000 rations de passagers.

Le croiseur Tourville prendra 200 tonnes de charbon, un mois de vivres de campagne pour l'équipage, 15,000 rations, un mois de rechange, des cadres et autres objets de couchage pour 40 officiers.

Toulon, 5 avril.

Les bâtiments qui arment dans le port sont destinés à transporter à la Calle, où elles débarqueront, les troupes qui seront fournies par le 15^e et le 16^e corps d'armée, c'est-à-dire par les corps d'armée de Montpellier, Lyon et Marseille. Ces soldats sont destinés à remplacer tout d'abord, dans les garnisons d'Algérie, les troupes d'Afrique qui sont déjà mobilisées.

Chronique générale.

Le mouvement préfectoral, dont on entretenait le public depuis plus d'un mois, a paru dans les colonnes du Journal officiel et comprend en tout 59 nominations, dont 7 seulement atteignent des préfets.

Il suffit d'un simple coup d'œil jeté sur ce travail pour s'apercevoir tout de suite qu'il a dû être principalement nécessité par les exigences de M. Albert Grévy, qui trône à Alger et essaie d'y faire revivre les vieilles traditions des deys.

Les trois préfets de notre colonie africaine sont frappés de révocation ou de mise en disponibilité. Mais qu'on se rassure, ces mesures ne sont rigoureuses qu'en apparence, car les journaux officiels assurent que MM. Lestaubière, préfet d'Alger révoqué, Petelle, préfet d'Oran, et Graux, préfet de Constantine, mis en disponibilité, ne tarderont pas à recevoir de larges et fructueuses compensations.

Deux autres préfets sont frappés, l'un de mise en disponibilité, M. Jourdan, préfet de la Lozère, et l'autre, d'un appel à d'autres fonctions, M. Maulmond, préfet de l'Yonne.

Le sous-préfet des Andelys est révoqué, et deux autres, ceux de Gex et de Mauriac, sont appelés à d'autres fonctions.

Tels sont les faits les plus saillants de cette nouvelle épuración administrative.

La Chambre a voté jeudi le projet de loi tendant à accorder une indemnité aux victimes du 2 décembre.

L'économie générale de cette loi consiste à affecter un crédit annuel de six millions à l'attribution de pensions viagères aux survivants des victimes du 2 décembre, à leurs veuves non remariées ou à leurs enfants mineurs. Les pensions sont de 1,200, 800 et 400 fr., suivant le degré du dommage subi ; les victimes du 2 décembre sont, en effet, classées en trois catégories, correspondant à la gravité de la peine encourue.

Nous ne désespérons pas de voir, un jour prochain, les amis de la Commune obtenir, eux aussi, une pension, comme victimes, eux et leurs familles, du gouvernement de M. Thiers.

M. Jean David, un député peu connu, mais qui deviendra célèbre, a eu une idée lumineuse. Il propose de décorer toutes les victimes du 2 décembre 1851 d'une médaille spéciale relatant leurs antiques exploits.

Nous nous figurons les individus ainsi décorés promenant leur médaille comme les aveugles, mendians, leur pancarte en tête colorée :

« Ayez pitié d'une pauvre victime qui se porte bien ! »

Il est folichon, M. David (Jean) !

La Patrie affirme que M. Constans a offert

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Michel fit entrer les voyageurs. Le dîner, commencé à deux, Michel et Renée, s'acheva à trois seulement, la jeune fille, voyant entrer deux inconnus dans l'appartement, s'étant retirée dans sa chambre.

Les deux frères et Charles se mirent à table. La faim un peu apaisée, la conversation reprit son cours ; chacun avait tant de choses à se dire !

— Ah ! mon bon Michel, que de fois j'ai songé à toi et me suis demandé ce que tu étais devenu, dit François Desvignes en frappant amicalement sur l'épaule de son frère étouffé.

— Un mot de ta part suffisait, François, et je me serais empressé de te renseigner.

— Tu m'en veux donc beaucoup de mon silence ?

— Non, mon frère, je ne t'en veux pas ; mais je trouve que tu as été bien oublieux.

— Que veux-tu ? C'est la faute des circonstances et non la mienne. Habitué à la vie si calme des champs, tu ne peux comprendre mon long silence ;

si tu vivais à Paris, celui-ci te semblerait tout naturel. Que l'avis-je dit en partant ? Je veux faire mon chemin, et quand la fortune aura souri à mes avances, tu me reverras ; me voici donc. — T'écrire ? mais que t'eussé-je dit ? D'abord que les débuts étaient durs, que par moment le découragement a été sur le point d'anéantir mon courage et mes espérances, et que mon lot se résumait dans une lutte de tous les instants ? A quoi bon ! Va, tu n'as rien perdu à mon silence, et puisqu'après une aussi longue séparation le hasard nous réunit, n'en demandons pas davantage.

L'arrivée de François et de son fils fut un véritable événement pour la contrée. Sa mise soignée, son ton plein d'ampleur, sa fortune dont il parlait à tout instant avec une certaine complaisance, c'en était assez pour tenir pendant un mois la curiosité en éveil ; les gens de la ferme avaient assez à faire de répondre aux questions multiples qui leur étaient posées par les Parisiens, et, comme toujours, la rumeur publique grossissant les faits, on en vint à dire que François Desvignes était plusieurs fois millionnaire, qu'il possédait des propriétés immenses de tous côtés — car pour l'habitant du Bocage le foncier demeure toujours la richesse par excellence — qu'enfin, ses magasins étaient si vastes et le nombre de ses commis si grand, qu'au besoin il pourrait mettre sur pied un régiment.

François Desvignes n'était point ce Nabab des Mille et une Nuits, mais un négociant fort aisé seulement. — Ainsi qu'il l'avait dit à son frère, ses débuts avaient été pénibles, et il lui avait fallu employer toute l'énergie dont il était doué pour mener à bien ses projets ambitieux.

Dix ans après son départ, nous le retrouvons à la tête d'une maison de fers et de quincaillerie en gros, déjà importante, que lui a apportée, comme dot, la fille de son ancien patron. François, on se le rappelle, avait une tendance prononcée autrefois pour façonner, en terre glaise, des vases de toutes formes ; une circonstance en eût fait peut-être un autre Bernard Palissy, les exigences de la vie en firent un commerçant, simplement. Le commerce, après tout, a bien aussi son incontestable utilité, et notre industrie, ne l'oublions pas, est une des principales sources de notre richesse nationale.

François Desvignes offrait un frappant contraste, aujourd'hui comme jadis, avec son frère aîné : homme positif avant tout, ne voyant les choses, et même les individus, qu'au point de vue matériel et pour le profit qu'on en pouvait tirer, son horizon ne dépassait pas les étroites limites des affaires, et celles-ci allant toujours en augmentant, le caractère du négociant s'en ressentit.

Convaincu de son importance, son ton prit une certaine raideur, surtout envers ses inférieurs ; sa parole, brève et absolue, n'admettait aucune ré-

plique ; ses manières étaient fort désagréables, parfois, pour ceux que le hasard obligeait à vivre à ses côtés ou sous sa dépendance. M^{me} Desvignes, seule, avait eu assez d'empire pour se soustraire à cette autorité despotique : devant elle, la famille tout entière baissait pavillon.

Le frère de Michel n'avait eu que deux enfants de son mariage : Charles, qui l'accompagnait en Normandie, et Fernande, restée près de sa mère.

Charles atteignait sa vingt-deuxième année, sa sœur en avait dix-huit. Le jeune homme, après de sérieuses études, avait résolu de suivre la voie fructueuse tracée par son père.

Depuis un an, tout au plus, Fernande avait quitté la pension, et était rentrée chez ses parents en attendant un mariage qui ne pouvait manquer de se présenter brillant.

Charles avait l'âme bonne et généreuse ; le négocier n'avait étouffé en lui aucun des sentiments qu'on se plaît tant — parce qu'ils deviennent de plus en plus rares sans doute — à rencontrer dans le cœur de l'homme, et surtout du jeune homme.

Fernande, élevée comme on élève si souvent les jeunes filles à Paris, avait les goûts les plus mondains ; beaucoup de vanité et très-peu de jugement. Deux cent mille francs constituaient sa dot, et depuis quelques semaines on parlait de la marier avec un attaché d'ambassade.

Après une conversation des plus variées, les

la préfecture de police à M. Brancion, préfet des Alpes-Maritimes.

Le Times dit que Tunis faisant partie de l'empire ottoman, les puissances protesteraient sans doute contre son annexion à la France.

On faisait circuler ces jours-ci des médailles de cuivre avec cette exergue : *Gambetta I^{er}*.

La manufacture des Gobelins achève en ce moment dix-huit panneaux, reproduisant des fleurs, des paysages, des amours et différents motifs d'architecture.

Elle prépare aussi deux merveilleuses tapisseries dont l'une est la reproduction d'une toile d'Ingres : *L'Apothéose d'Homère*, et l'autre est fabriquée d'après un tableau de Mazerolle : *la Filleule des Fées*.

Panneaux et tapisseries sont destinés à décorer un des salons de l'Elysée.

Coût : 250,000 francs.

Et le peuple dit souverain paie le luxe de M. Jules Grévy.

Voici, nous apprend la *Patrie*, ce qui se passait, il n'y a pas longtemps, dans une sous-préfecture importante :

Un général de division, nullement enclin à transiger avec ses opinions conservatrices et à suivre les écarts d'une politique hasardeuse, arrive dans cette ville. Le sous-préfet, selon les usages, va lui rendre visite.

Le général le reçoit poliment, mais avec cette politesse froide et réservée qui vous glace un visiteur.

Après l'échange de quelques phrases, le sous-préfet, qui n'y tient plus, se décide à dire :

— Mon général, permettez-moi de ne pas vous cacher mon regret, en voyant que vous me recevez debout.

— Il y a des cas, répond le militaire, où je ne puis recevoir qu'à cheval ou debout. Comme je ne peux vous faire monter à cheval dans mon salon, je vous reçois debout.

— Cependant, fait remarquer l'autre, je crois, sans orgueil, ne pas mériter cet accueil; nos idées ne sont pas si différentes : j'ai été élevé par les Jésuites.

— Vous ferez bien alors de profiter de l'instruction que vous en avez reçue.

Le sous-préfet s'inclina et sortit.

Il parait qu'il se plaignait de l'attitude du général. Du moins, il faut le supposer, puisque celui-ci ne tarda pas à être mis en disponibilité.

L'ENTENTE DES SOUVERAINS D'EUROPE.

Nous lisons dans une correspondance particulière d'Allemagne :

« Vous vous attendez sans doute bien que je vais vous parler de conventions internationales, de droit d'asile, de mesures pro-

deux voyageurs gagnèrent la chambre qui leur avait été préparée et goûtèrent le repos le plus profond jusqu'au lendemain.

Retiré dans sa chambrée, Michel se prit à réfléchir à ce retour au village du frère qu'il croyait perdu depuis de longues années.

« L'arrivée de René sous mon toit, pensa-t-il, m'a porté bonheur; non-seulement l'enfant m'a en quelque sorte créé une nouvelle famille, mais a attiré vers moi la mienneté propre. Quelle tête que ce François! comme il tranche d'un mot les difficultés les plus ardues! Qu'est mon avoir auprès du sien? Je trouverais à peine cent cinquante mille francs des Coudriers, et il donne une dot de deux cent mille francs à sa fille! »

Michel s'endormit en répétant que son frère était un grand homme; il rêva de Paris toute la nuit: la grande ville lui apparut bâtie de palais les plus fantastiques et de monuments les plus extraordinaires; l'eau qui tombait du ciel s'y changeait en pluie d'or, les pierres en pain et l'atmosphère en parfums exquis.

(A suivre.)

SOPHONISBE LOUDIER.

hibitives concernant les matières explosives, puisqu'il n'est presque question que de cela dans la presse et dans les entretiens; il est impossible de ne pas aborder ce grave sujet. Le point le plus sérieux, c'est la note circulaire que prépare M. de Bismark, afin d'appeler sur les menées des révolutionnaires cosmopolites l'attention des puissances et de les inviter à prendre des mesures de préservation.

» Cette note est-elle rédigée en vertu de conventions déjà arrêtées à Saint-Petersbourg?

» L'Agence russe dément le bruit que les princes qui se trouvaient dans cette capitale pour les funérailles de l'empereur Alexandre II auraient, avec le concours des ambassadeurs Orloff, Subaroff et Hamburg, et sous la présidence du prince de Galles, discuté les bases d'une convention internationale pour l'extradition des criminels politiques. Cependant quelques personnes bien informées ne doutent pas ici que le prince impérial n'ait pas pris congé d'Alexandre III sans avoir arrêté des bases d'une action commune entre les trois empires et l'Angleterre pour mettre fin aux complots contre la vie des souverains.

» Vous savez que l'Angleterre n'a pas attendu une démarche de la Russie pour commencer des poursuites contre le socialiste allemand Most qui, dans son journal, la *Freiheit* (la Liberté), a fait l'apologie de l'assassinat d'Alexandre II. Il a été incarcéré, et son imprimerie a été fermée.

» Ici, en Allemagne, c'est un véritable entraînement: la presse et le Parlement entrent dans la voie de répression internationale des criminels agissements des partis révolutionnaires. Il faut reconnaître que la Suisse est la puissance la plus attaquée et la plus menacée dans la coalition qui se prépare. Est-elle la plus coupable? Nous n'oserions l'affirmer; mais elle est la plus faible. Elle avoisine, en outre, deux autres puissances où existent d'actifs foyers révolutionnaires et qu'on pourrait plus facilement atteindre en faisant campagne contre la petite République helvétique.

» Tout ce que la presse anglaise publie contre cette République est reproduit ici avec des commentaires aggravants.

» Genève a-t-elle bien fait de laisser fonder dans son sein deux imprimeries slaves, d'où sortent trois revues socialistes et nombre de brochures plus ou moins incendiaires? Cette petite République n'ignorait pas que la Russie entretenait des agents qui surveillaient sur les lieux les complots qui se fomentaient et qui n'ont pu néanmoins saisir les fils de la conspiration qu'a mis fin aux jours d'un prince qui avait la gloire d'avoir émancipé vingt millions de serfs.

» Le 29, nous avons vu tous les partis du Parlement, à l'exception du petit groupe socialiste, s'émouvoir à la proposition du comte de Stolberg-Wernigerode tendant à examiner s'il n'était pas opportun d'inviter le gouvernement à prendre des mesures pour conjurer le danger que le libre emploi des matières explosives fait courir à la sécurité publique.

» C'est M. Windthorst qui a été, dit-on, chargé de présenter au chancelier le résultat des délibérations de la réunion qui a été favorable aux mesures restreignant la libre fabrication et le commerce de ces matières. La dynamite ne pourra sans doute plus être fabriquée qu'en régie, et l'Etat aura un monopole de plus.

» Lors de l'explosion, dans le port de Brême, le 11 décembre 1875, d'un vapeur appartenant au Lloyd allemand du Nord, le chancelier avait proposé aux princes des Etats confédérés une mesure prohibitive touchant les matières explosives; mais ces princes ou leurs représentants ne jugèrent pas que ce fait particulier pût donner lieu à une compétence de l'empire à ce sujet. Ils étaient bien loin de se douter que la libre fabrication et l'application des matières explosives coûteraient un jour la vie au souverain d'un grand empire et exposeraient celle de tous les princes. Aujourd'hui ils auront certainement changé d'avis.

» A Berlin, dit la même correspondance, il est devenu évident aux yeux de tous et du ministre surtout que la loi contre le socialisme n'empêche pas le mouvement socialiste de marcher, et il serait question d'établir le petit état de siège dans plusieurs grands centres, comme Leipzig, par exemple.

Eh bien! allons au fond des choses: si la loi contre le socialisme, même avec le

petit état de siège, n'est qu'un palliatif impuissant, ne cherchera-t-on pas un remède? Certes, oui; mais quel remède? direz-vous.

Celui qu'on a déjà employé et qu'on a, je crois, toujours devant les yeux, quoi qu'on en dise, la guerre.

La campagne de 1866 avait rallié les socialistes au gouvernement, à l'Etat: les lassaliens étaient bien près de s'entendre avec M. de Bismark; la campagne de 1870-71 en diminua sensiblement le nombre et arrêta le mouvement pour un temps.

Il est un fait, jamais nous n'avons entendu dire si haut dans les cercles politiques que l'alliance de toute grande puissance avec la France était impossible, pour longtemps, pour toujours impossible, et cela avec un ton de satisfaction un peu trop significatif pour ne pas le rapporter au remède souverain contre l'envahissement du socialisme. La presse tient le même langage: « Alliance impossible de la Russie ni d'aucune autre puissance avec la France. »

Voici un symptôme qui n'est pas à négliger, c'est l'apaisement du côté des catholiques, la cessation du *Culturkampf* que la *Correspondance provinciale*, feuille semi-officielle, annonce exister dès à présent pour devenir définitive par une entente avec le Saint-Siège, qui est en très-bonne voie.

Etranger.

ANGLETERRE. — Les menaces de mort pleuvent sur la tête de M. Gladstone et de sir W. Harcourt.

De sinistres gredins se promènent aux alentours des maisons occupées par ces deux ministres, mais la police anglaise qui a entre les mains les preuves d'un vaste complot auquel Most avait, dit-on, participé, ne fait que commencer des arrestations. Dans quelques jours, d'autres individus seront incarcérés. C'est chez Most, dans les bureaux du *Freiheit*, que l'assassinat du Czar a été comploté.

AFFAIRES D'ORIENT.

Il n'y a pas de démonstration navale en faveur de la Grèce, écrit-on de Londres. Ce bruit, qui a été publié dans la presse européenne, est absolument faux. Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Coumoundouros a excessivement irrité les grandes puissances, et que l'Autriche lui a carrément déclaré que s'il n'acceptait pas *hic et nunc* les offres de la Turquie, l'Europe le laisserait en présence des troupes ottomanes qui, en huit jours, se trouveraient à Athènes.

La nouvelle alliance des trois empereurs n'est pas encore conclue, mais il est probable que ce sera le dernier mot de la situation. Le cabinet de Londres n'y fait d'ailleurs aucune objection.

Athènes, 4 avril. — M. Coumoundouros a écrit une lettre personnelle très-vive et même très-insultante à M. Gambetta.

— On télégraphie de Constantinople à l'Agence Havas que, dans la soirée de lundi, tous les ambassadeurs, à l'exception de M. Tissot empêché, ont conféré longtemps. On croit que leur délibération a porté sur la dernière circulaire par laquelle M. Coumoundouros demandait aux cabinets de surseoir à toute décision, jusqu'à ce qu'il ait expliqué les raisons de son refus.

AUTRICHE. — C'est par une lettre autographe adressée au nouveau Czar que l'empereur François-Joseph a manifesté le désir de se rencontrer le plus tôt possible avec leurs Majestés allemande et russe. Le vieil empereur Guillaume remue ciel et terre pour arriver à ce résultat.

ALLEMAGNE. — On mande de Berlin que vingt-deux socialistes allemands ont été arrêtés par les autorités roumaines à Jassy. Ils seront extradés. Le roi de Roumanie viendra dans quelques semaines à Berlin, afin de faire reconnaître la neutralité du royaume.

LA CATASTROPHE DE CHIO.

Les détails arrivés de Chio, en Turquie, sont navrants. La catastrophe est épouvantable et dépasse tout ce qui peut être imaginé. Toutes les localités de l'île sont entièrement bouleversées. Il y a plusieurs milliers de victimes; les secourus continuent. La population affolée quitte les

villes, laissant les morts sans sépulture; 40,000 personnes se trouvent sans vêtements, sans abri et sans pain.

Midhat-Pacha a expédié hier mardi deux nouveaux vapeurs avec des médecins, des infirmiers, des vivres, des tentes et des planches pour élever des abris. Dans les dépêches qui nous parviennent de Chio, la population réclame principalement des vivres.

On fait un appel à l'Europe en faveur des victimes.

LES INONDATIONS EN ESPAGNE.

Séville, 4 avril. — Plusieurs centaines de marins, montés dans de petites barques, opèrent le sauvetage des habitants par les balcons des premiers étages et leur portent des vivres.

Dans le faubourg Triana, les habitants sont très-effrayés.

Les rues parcourues par les marins sont éclairées au moyen du pétrole.

La pluie continue.

Le contrefort de la gare résiste encore à la force du courant, mais quelques infiltrations ont été constatées.

Séville, 4 avril, midi. — Le Guadalquivir a une largeur de 4 kilomètres à Séville et 40 kilomètres à son embouchure.

L'inondation augmente.

La consternation règne parmi les populations des divers faubourgs inondés.

On craint de manquer de vivres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 avril.

La Bourse accorde une certaine attention aux affaires de Tunis. Nos rentes fléchissent: le 5 0/0 est à 120.90, l'amortissable à 85.10 et l'emprunt nouveau à 84.80.

L'action du Crédit Financier a des fluctuations assez larges, on revient à 1.750; mais, en clôture, la reprise se dessine déjà; on cote 1.757.50. A la suite de l'assemblée générale de demain, la hausse doit recevoir une impulsion nouvelle. Il y a de nombreuses demandes sur les obligations communales 4 0/0. L'action du Crédit Foncier et Agricole de l'Algérie est à 775.

Le Comptoir d'Escompte est à 1.045 et 1.010. L'action du Crédit Lyonnais est très-faible à 908.75. Beaucoup de détenteurs peuvent réaliser à ce prix.

La Banque Nationale se traite à 675. Les négociations se font à 620 sur le Crédit Foncier Maritime. Les Bons de l'Assurance financière sont à 297.50.

Les obligations de la Société de la Rente Mutuelle sont fort recherchées.

Les actionnaires de l'Assurance financière sont convoqués le 11 avril courant. Ils sont appelés à voter l'augmentation du capital social. Cette mesure est rendue nécessaire par la prospérité de la Société.

La Banque de Paris fait 1.265 et 1.250. La Banque de Prêts à l'Industrie se maintient à ses prix antérieurs, aux environs de 620. Les transactions sont suffisamment animées sur cette valeur.

On cote 886 et 890 sur le Crédit Général Français. Les capitalistes qui recherchent des placements de tout repos font le meilleur accueil aux actions de la Société anonyme des Grands Moulins de Corbeil, anciens établissements Darblay et Béranger. Aucune affaire ne présente, en effet, de pareilles garanties de sécurité.

Le Crédit Mobilier se maintient avec beaucoup de fermeté aux environs de 800.

La Banque Européenne progresse très-vivement comme nous l'avions fait pressentir à nos lecteurs. On a inscrit 340 et 345 sur les actions entièrement libérées.

Lyon, 1,670; Midi, 1,475.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Les obsèques de M. Mordret, président du Tribunal civil de Saumur, ont eu lieu hier. Nous ne nous étions pas trompés en disant que cet homme de bien emportait les regrets unanimes. Des représentants de tous les partis s'étaient réunis en effet autour de sa dépouille mortelle pour lui rendre les derniers honneurs. Suivant sa volonté, cette cérémonie n'a présenté aucun caractère officiel; des amis personnels seuls, M. M. Des Roys, Henri Delavau, Quessel et Delège, ont été appelés à tenir les cordons du poêle. Le deuil était conduit par M. Jac, premier président; plusieurs membres de la magistrature d'Angers et grand nombre de ses amis étaient venus à Saumur pour se réunir au cortège.

Le corps, conduit à la gare de Saumur à midi et demi, est parti par le train de 4 heures 25. Tout le Tribunal de Saumur l'a accompagné, ainsi qu'une députation de nos concitoyens. En arrivant à Angers, le deuil a trouvé l'enceinte de la gare occupée par la magistrature, la Cour et les Tribunaux, par

une grande partie de la société angevine où M. Mordret comptait de nombreux amis. Le corps, en traversant la ville jusqu'à l'église Notre-Dame, puis à sa dernière demeure, a reçu partout de nombreux témoignages de respect et de sympathie. Aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe, mais l'émotion de tous, à peine contenue, en disant plus long que les paroles les plus éloquentes. Heureux les hommes qui emportent avec eux des regrets si unanimes de tous les rangs d'une population !

Il se fait de nouveau une certaine agitation autour du fameux projet de canal latéral à la Loire d'Orléans à Nantes, avec dérivation sur Paris. On dit que M. Gambetta est dans l'affaire.

Nous nous bornons à rappeler que, sous l'Empire, ce projet de dérivation souleva d'énergiques protestations parmi les riverains de la Loire. Il fallut y renoncer. Qui veut-on séduire, aujourd'hui, avec ce projet reparaisant à la veille des élections ? (Union de l'Ouest.)

NOTRE THÉÂTRE. — Il y avait hier soir quinze ans (5 avril 1866) qu'avait lieu l'inauguration de notre salle de spectacle. Depuis cette époque, le théâtre de Saumur a ouvert près de 700 fois ses portes au public.

Le « Marinier ».

Nous lisons dans le *Patriote*, sous la signature « Un Spectateur » :

« Je recommande à vos lecteurs un bien joli roman qui a paru dans la *Nouvelle Revue*, et qui vient d'être publié en volume. C'est le *Marinier*, de M. Jules de Glouvet, pseudonyme qui cache un substitut au tribunal de la Seine, bien connu des républicains de l'Ouest, M. Quesnay de Beaurepaire. Le *Marinier*, dont toutes les scènes se passent en Maine-et-Loire, près de Saumur, est une étude fort curieuse des mœurs des marins de la Loire. L'ouvrage a une grande couleur locale et sera lu avec grand plaisir par tous les Angevins. Je dois ajouter qu'il a un rare mérite littéraire. »

VRAIE FRATERNITÉ.

Par ce temps d'égoïsme qui passe, on est heureux de voir se produire de nobles actes, et l'on doit toujours les signaler.

Dans les environs de Doué-la-Fontaine, un malheureux fermier, M..., s'était vu très-obéré par suite de trois années consécutives de mauvaises récoltes, lorsqu'il vit compléter sa ruine par l'épouvantable orage de grêle du mois d'août dernier, dont la contrée gardera longtemps le triste souvenir. M... ne put payer son terme de Toussaint.

Ses propriétaires, bien peu charitables dans la circonstance, le poursuivirent, firent faire saisir, et, dernièrement, tout fut vendu à la ferme, mobilier et bestiaux ; et cela juste au moment de faire les semailles de printemps, orges et avoines, ce qui privait l'infortuné fermier d'une future récolte sur laquelle il avait droit et pouvait compter.

M... était estimé et aimé dans son voisinage et il le méritait. La semaine passée, les cultivateurs des environs, dans un élan spontané de vraie fraternité, se réunirent sur la ferme abandonnée, au nombre de 30 à 35, avec 40 bœufs et 20 chevaux, apportant orge et avoine, et vinrent, pendant trois jours de suite, ensemer les terres qui seraient restées incultes, sans leur noble conduite. Honneur à ces braves cultivateurs !

Dieu ne manquera sûrement pas de faire fructifier une récolte préparée dans de si belles conditions. (J. de Maine-et-Loire.)

Un accord vient d'intervenir entre le gouvernement et les grandes Compagnies de chemins de fer, pour réduire l'impôt qui grève les transports par grande vitesse.

Les bases de ce dégrèvement viennent d'être arrêtées ; l'impôt sera réduit au second dixième édicté par la loi du 16 septembre 1874.

De leur côté, les Compagnies consentent à réduire de 40 0/0 les prix inscrits au cahier des charges pour le transport des marchandises en grande vitesse.

En outre, les billets d'aller et retour avec réduction de 25 0/0 seront établis au départ de toutes les gares d'un réseau, en destination de toutes les autres gares du même réseau.

Enfin, une réduction de 5 0/0 serait consentie sur les taxes actuelles de tous les billets de parcours, pour voyages simples, effectués dans des trains autres que les express et postes.

En résumé, de toutes ces concessions réciproques, il résultera pour le public les réductions suivantes :

Marchandises de grande vitesse, 20 0/0
Billets d'aller et retour, 35 0/0

Billets simples :

Par trains ordinaires, 15 0/0
Par trains express ou postes, 40 0/0

BAUGÉ.

La conférence de M. Ernoul a eu lieu dimanche à Baugé, sous la présidence de M. Aimé d'Andigné. Trois mille personnes environ y ont assisté. On n'y était admis que sur le vu d'une lettre d'invitation. Aucun cri malveillant ne s'est fait entendre ni à l'entrée, ni à la sortie.

M. Ernoul a parlé des droits des pères de famille, de la situation générale de la France, et en particulier de l'agriculture française.

TOURS.

Les huit conseillers municipaux démissionnaires ont été réélus dimanche avec mille voix de majorité. Par suite de l'élection, M. Rivière, député, maire de Tours, MM. Saint-Hérant et Plumerel, adjoints, ont donné leur démission.

« La farce est jouée, dit l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*. Voilà notre municipalité unie en échec. M. Saint-Hérant a dit qu'il attendait le verdict des électeurs, il l'a maintenant, et lui et son ami Rivière qui, pour ne pas le lâcher, s'est fait battre avec lui, montrent d'une façon assez évidente leur impopularité.

« Allons, messieurs de la municipalité, un peu de courage, cédez la place à d'autres, c'est dans l'ordre des choses ; en République, on ne doit pas s'éterniser dans les honneurs, c'est la théorie de vos amis, il faut vous y conformer, quoiqu'il vous en coûte, nous le savons.

« Se sont-ils assez entraînés dans la boue, les républicains de notre ville de Tours ? Ont-ils écrit ? Ont-ils affiché ?

« Samedi dernier, on ne voyait que leur prose s'épanouissant sur toutes nos murailles.

Cette façon de lutter a passablement écœuré les électeurs et nous le comprenons du reste : voir leurs élus se reprocher mutuellement leur incapacité ou leur... légèreté, est chose peu agréable pour les gens qui les ont choisis et nommés. Aussi la liste Rivière Saint-Hérant a-t-elle été battue à plate couture, et la liste Belle triomphante bien piteusement. Ainsi, ce député qui, en 1878, arrivait au conseil municipal avec 5,298 voix, en recueille, aux élections de janvier 1881, 4,841, et sort vainqueur dans la lutte de dimanche dernier avec 3,372 voix.

« On le voit, la popularité de l'ancien maire baisse d'une façon constante, et nous lui prédisons aux prochaines élections encore quelques déboires électoraux que nous serons enchantés de pouvoir enregistrer. »

Nous lisons aussi dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous apprenons que MM. Rivière, Saint-Hérant, Plumerel, ont enfin donné leur démission. De nouveau, nous sommes sans administration municipale, et il ne sera pas facile d'en reconstituer une.

« M. Belle, après avoir tant médité du cumul, ces jours derniers, ne saurait, à si peu d'instants, se contredire... à moins que l'habitude, qui est une seconde nature... M. Pimbert refuse la mairie. Qui la prendra ? Bien malin qui le pourrait dire. »

On écrit à l'*Union*, de Paris :

« M. Belle et sept autres conseillers municipaux de Tours ayant donné leur démission, parce que l'administration supérieure maintenait comme maire et adjoints MM. Rivière et consorts, élus des derniers sur la liste du conseil municipal, des élections complémentaires ont eu lieu le 3 avril.

« La liste proposée par M. Rivière a échoué devant celle de M. Belle. M. Rivière et ses adjoints viennent de donner leur démission. On assure que M. Pimbert sera nommé à sa place, mais son acceptation n'est rien moins que certaine. La municipalité est en pleine anarchie. »

Nous apprenons à la dernière heure que M. Charpentier vient de donner sa démission d'adjoint.

Exposition hippique pendant le Concours régional de Tours, du 2 au 7 juin 1881. — Un concours spécial pour les animaux de l'espèce chevaline aura lieu à Tours, du jeudi 2 juin, 7 heures du matin, au mardi 7 juin, 3 heures du soir.

Seront admis au Concours spécial les sept départements compris dans la circonscription régionale, savoir : Allier, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre.

Seront admis à concourir dans les 1^{re}, 2^e et 5^e catégories, les quatre départements d'Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Sarthe, Vienne.

MONTMORILLON.

Nous lisons dans l'*Echo de Montmorillon* : « Encore un deuil encore une famille sympathique et respectée de notre ville qui se trouve plongée dans la douleur ! M^{lle} Nelly des Roseaux, sœur de M. Armand des Roseaux, l'artiste qui se fait partout aimer et applaudir, vient de s'éteindre à l'âge de 23 ans.

« Cette catastrophe, hélas ! prévue, n'a point laissé cependant d'impressionner bien vivement les amis de la famille des Roseaux, et nous pourrions dire que nommer ces amis, c'est désigner toute la ville de Montmorillon. Pauvres et riches portent une égale affection au médecin dévoué et infatigable que nous voyons à l'œuvre depuis trente ans ; tous ont tenu à lui donner une preuve de leurs sentiments en accompagnant en foule, à sa dernière demeure, la jeune fille si prématurément enlevée à son affection. »

Faits divers.

Une jeune fille sous un train. — Un terrible accident est arrivé samedi dernier dans l'après-midi. Une jeune fille de dix-huit ans, qui traversait la voie du chemin de fer, au passage à niveau n° 15, près de la gare de Briouze (Orne), a été atteinte et écrasée par le train n° 60 se dirigeant vers Paris, et qui part de Fiers à 2 heures 42.

Cette jeune fille se nommait Amélie Olivier, couturière à Echauffour ; elle travaillait en journée chez la garde du passage à niveau. C'est en voulant rattraper un petit chien qui allait passer sous le train qu'elle a été renversée par la locomotive et tuée sur le coup. Cet horrible accident a eu lieu en présence du père et du fiancé de cette pauvre fille. (Echo de la Mayenne.)

On mande de Bordeaux, 4 avril :

« Les trois enfants des époux Mercier, habitant Saint-Laurent-d'Arce, ont été empoisonnés par suite d'une erreur du pharmacien qui délivra de la strychnine au lieu d'un mélange de calomel et de santoline.

« Deux des enfants, un petit garçon de 2 ans et une petite fille de 4 ans, sont morts foudroyés ; l'aînée, une fille de 6 ans, a été sauvée grâce à l'administration immédiate de vomitifs.

« Les magistrats se sont rendus sur les lieux ; le docteur Laforque, médecin légiste, a procédé à l'autopsie des cadavres. Le pharmacien, M. Millepie, est au désespoir ; il reconnaît qu'ayant reçu, il y a quelque temps, plusieurs fioles de poudre, il a fait erreur dans la remise du médicament demandé. M. Millepie jouit de la considération générale. »

L'ASSASSINAT D'UN FACTEUR.

Lundi matin, vers neuf heures, le quartier, d'ordinaire si paisible, de la place des Petits-Pères, à Paris, a été sous le coup de la plus vive émotion : une foule considérable stationnait devant la pharmacie située au coin de la rue du Mail et de la place, et, comme il arrive en pareil cas, les bruits les plus contradictoires circulaient, grossissant encore le crime épouvantable qui venait d'être commis : un individu avait poignardé un facteur qui passait, lui avait volé ses dépêches et, dans sa fuite, tuant sur son passage tous ceux qui voulaient l'arrêter, était venu finalement se faire justice à lui-même à la porte de la pharmacie. La foule commentait tous ces bruits et ne

manquait pas de parler de M. Andrieux et de la sécurité des rues de Paris, où l'on assassine même en plein jour.

Voici, pris à bonne source, les détails que nous avons pu recueillir sur ce crime, rédoit à sa véritable proportion :

A huit heures et demie, le facteur Béraut se présentait *Hôtel des Etrangers*, rue Vivienne, et demandait M. Delalin pour lui remettre une lettre chargée.

Introduit dans la chambre louée par ce dernier, le facteur allait lui faire signer le reçu de sa lettre lorsqu'il a été frappé avec une effroyable rapidité de trois coups de poignard. Béraut, malgré ses blessures, put se traîner dans le couloir et donner l'éveil.

L'assassin, cependant, avait pu s'échapper, mais plusieurs personnes de l'hôtel s'étaient précipitées à sa poursuite.

Delalin fuyait par la rue Vivienne et la rue de la Banque. Au moment où il pénétrait sur la place des Petits-Pères, un ouvrier plâtrier nommé Bianchi s'est courageusement mis sur son passage. L'assassin, sans se détourner, a déchargé un coup de revolver sur Bianchi ; la balle n'a pu être déviée et lui a fait une blessure à la tête, mais cette blessure n'a aucune gravité.

A deux pas de l'endroit où il avait tiré sur le plâtrier, sous la porte-cochère qui est située entre la rue Notre-Dame-des-Victoires et la rue du Mail, Delalin, traqué par les gardiens de la paix et se voyant pris, a achevé de décharger sur lui son revolver. Une balle lui est entrée dans la bouche et lui a fait sauter la moitié de la mâchoire.

Delalin est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital ; l'état de Béraut, quoique très-grave, n'inspire aucune crainte sérieuse.

Aux jeunes poètes et écrivains.

LA RUCHE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

Ce journal, rédigé par ses lecteurs, insère gratuitement les nouvelles littéraires, pièces de vers et articles écrits convenablement. Il est destiné à rendre de grands services aux personnes qui écrivent et dont le talent reste ignoré, faute de journaux spéciaux.

Un comité, chargé de corriger et d'annoter les manuscrits paraissant médiocres, se tient constamment à la disposition des collaborateurs.

La Ruche organise des concours et des fêtes littéraires.

N° spécimen : 0,20 centimes. — 3 mois : 4 fr. — Bureaux : 14, rue des Jeûneurs, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fourmisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881
contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Femmes et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS complets haute nouveauté et tissu... 15' 19' 22'

VÊTEMENTS complets haute nouveauté et tissu... 29' 35' 40'

HABILLEMENTS complets drap noir Sedan... 35' 42' 48'

VÊTEMENTS complets, coutil et toile... 9' 75' 12' 15'

1^{re} COMMUNION Vêtement complet, drap noir fin... 10' 12' 15'

COSTUMES d'enfants, drap nouveauté... 5' 7' 9'

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du **PONT-NEUF**, PARIS

SAHS SUCCURSALES

PLUS DE TÊTES CHAUVES. (Voir aux annonces.)

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

ronde sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatos, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le

D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉCYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 718, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.	
8 15 —			
11 25 —	17 40 soir.		
1 17 soir.	4 51 —		
4 55 —			
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODKT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	83 60	»	» 55	Comptoir d'escompte	1020	»	»	C. gén. Transatlantique	560	»	» 2 50
3 % amortissable	84 90	»	» 40	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1840	»	» 75 50
3 % amortissable nouveau	84 50	»	» 30	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1740	»	» 45	Société autrichienne	652 50	»	» 2 50
4 1/2 %	114	»	» 30	Obligations foncières 1877	360	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	120 25	»	» 30	Obligations communales 1879	458	»	» 50	Est	389	»	»
Obligations du Trésor	515	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	456	»	» 2	Midi	390	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	214 75	»	» 5	Sac. de Crédit ind. et comm.	745	»	» 5	Nord	392 25	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240 25	»	» 1 75	Crédit mobilier	790	»	» 20	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501	»	» 2	Est	785	»	»	Ouest	388 50	»	»
— 1865, 4 %	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1660	»	» 15	Paris-Lyon-Méditerranée	382 50	»	»
— 1869, 3 %	465	»	»	Midi	1170	»	» 5	Paris (Grande-Ceinture)	384 50	»	»
— 1871, 3 %	398	»	» 1	Nord	1800	»	»	Paris-Bourbonnais	389 50	»	»
— 1875, 4 %	520	»	» 1	Orléans	1390	»	» 5	Canal de Suez	565	»	»
— 1876, 4 %	520	»	»	Ouest	855	»	» 2 50				
Banque de France	4960	»	» 50	Compagnie parisienne du Gaz	1665	»	» 17 50				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers)
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, Le dimanche 24 avril 1881, à midi.

GRANDE ET JOLIE MAISON

Située à Saumur, Grand'Rue, n° 2, à l'angle de la rue Dacier, Appartenant à M^{me} Fournée-Chesneau et à M. Fournée fils.

Pour plus de renseignements, voir les placards. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaupaire. (227)

A VENDRE

D'OCCASION, UNE JOLIE VICTORIA N'ayant presque pas servi. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1881. UNE MAISON Située à Saumur, place de la Bilange, n° 7,

AVEC BEAU MAGASIN

S'adresser, pour traiter, à M. Urbain ROCHER, négociant à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (236)

A CÉDER

UN MAGASIN DE PARAPLUIES BIEN ACHALANDÉ Avec Articles de Parfumerie, Mercerie, Ganterie, Cravates et Tapisserie.

S'adresser à M^{me} PICARD-OGER, rue du Portail-Louis, 52. (203)

M^e MINGAUD, notaire aux Aubiers (Deux-Sèvres), demande un clerc capable. Bons appointements.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

M. ROFFAY, architecte, a transféré son cabinet rue de Bordeaux, 14, maison Redoutier. Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, dimanches et fêtes exceptés. (186)

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

UNE MAISON DE BLANC Demande un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune domestique. S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beaupaire. (87)

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

UN JEUNE HOMME, au courant des places de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

16 PAGES DE TEXTE
PAR AN 50 CENTIMES
UN NUMÉRO PAR SEMAINE

LE CRÉDIT PARISIEN
Journal Financier, indispensable à tous les Porteurs de Titres DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS
Combat les Emprunts Étrangers et funestes à la France. Les Abonnements sont reçus sans frais, 30, Avenue de l'Opéra, Paris. ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :
Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.
PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, À LA PYRÈTHRE ET AU GUAÏA
Indispensables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ÉMER, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUHRE, la Boîte, 3 fr.; le flacon, 4 fr. 25.
CPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

LA VELOUTINE
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

PLUS DE TÊTES CHAUVES
SAY BARBÉRIER, seul inventeur (Prop^{riété} des Brevets F^{rançais} de fabrication) de la célèbre Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, traitement spécial du cuir chevelu. Brevets décomposés, 22 MÉCANIQUES (20 en Or). — Traitement spécial de la chute des cheveux, repousse certaine à tout âge (forfait). AVIS AUX DAMES : arrêt immédiat de la chute des cheveux, même à la suite de couches. Grat^{uit} renseignements et envoi de la brochure. Conservation et croissance de leur chevelure, même à la suite de couches. Grat^{uit} renseignements et envoi de la brochure. F. SAY BARBÉRIER, chimiste, 2, de Valenciennes, PARIS. — AVIS IMPORTANT. Une dame a appliqué à son cuir chevelu un procédé chimique inoffensif qui enlève immédiatement tous poils et cheveux sans danger. Chez les dames; on ne paie qu'après succès. — On peut appliquer soi-même. Notice f^{ranç}. — Pas de Succursale à Paris.